

**Jeudi 19 janvier 2023 avec Jean-Louis REPERT**

## **N I C E hors des sentiers battus**



### **CHÂTEAU – CHAPELLE de la MISERICORDE – MUSEE du CARNAVAL**

07h15 : Départ en autocar du parking du lycée Camus à FREJUS par l'autoroute. Arrêt à la station avant le péage d'ANTIBES (15 mns), puis **Jean-Louis REPERT, notre Guide**, nous rejoint à la sortie n°49 de ST LAURENT du VAR.

09h00 : Arrivée et visite guidée pédestre de la **COLLINE du CHÂTEAU**, lieu de la ville médiévale (fouilles des cathédrales successives de NICE depuis le 5<sup>ème</sup> s.) puis site de la forteresse des Savoies-Piémont rasée par Louis XIV et devenu en 1830 parc d'agrément avec "vauxhall" et cascade pour les Niçois et surtout ses hivernants fortunés, surnommés "Les Hirondelles d'hiver". **Vues admirables sur le quartier du Port, le Mont Boron et la Baie des Anges...** Visite du **Cimetière du Château**, premier cimetière extramuros de Nice, installé par décret royal de 1786 dans le champ nord d'exercices de l'ancienne forteresse. Ses **trois terrasses monumentales** – catholique, protestante et juive – sont classées Monuments Historiques et invitent à une promenade historico-lapidaire étonnante dans le Nice cosmopolite des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> s. Présentation de nombreuses tombes célèbres de GAMBETTA à Georges LAUTNER, en passant par Rosa GARIBALDI, Alexandre HERZEN, Marguerite MATISSE, Gaston LEROUX, Emile JELLINEK - le créateur de Mercedes – etc... 11h00 Descente de la colline vers le Cours SALEYA pour **une visite privée du joyau du dernier baroque religieux niçois : la Chapelle de la Miséricorde**, propriété actuelle **des Pénitents Noirs**, mais réalisée entre 1740 et 1780 pour les **Frères Théatins** par **Bernardo VITTONI**. Cette chapelle, que nous n'avons pu visiter lors des 2 sorties réalisées en décembre 2019, est **le chef d'œuvre architectonique et de haute spiritualité baroque de Nice**. La visite guidée, toujours par J.L. REPERT, se complètera par la découverte de **2 retables des Vierges de Miséricorde**, patrimoine séculaire des Pénitents Noirs, avec un retable de **Jean Miralhet** (1397-1457), seule oeuvre restante attestée et le panneau central d'un retable de Miséricorde de **Louis BREA** (1450-1525)

12H30 : reprise du car et départ pour **CONTES**, commune blottie au cœur de la vallée des Paillons, village typique du magnifique arrière-pays niçois. Déjeuner au restaurant "**Chez REGINE**" pour un repas **de cuisine niçoise** avec le menu unique suivant : - *apéritif avec pissaladière – salade niçoise et jambon de pays – raviolis avec sa daube de bœuf maison – salade et fromage – pâtisserie du Chef – vin – eau plate et café* –

15h00/15h15 : Poursuite de l'insolite avec la **visite du Musée du CARNAVAL de NICE**, né très récemment en juin 2019 – eh oui, ça n'existait pas à Nice ! – Mr **Sébastien DALBERA**, son créateur, vous y accueille pour une visite truculente, haute en couleurs : au milieu des grosses têtes et des costumes du Carnaval, des maquettes de chars, des créations des Carnavaliers et de leurs secrets de fabrications.... **Une visite que vous n'êtes pas près d'oublier !!!!**

16h45: départ en car par l'autoroute, nous déposerons J.L.REPERT à Saint-Laurent du Var, vers FREJUS où nous arriverons vers 19h00.

Précautions sanitaires : celles applicables le jour de notre sortie

**Prix par Personne pour 30 Participants minimum : 85 €**      **Date limite d'inscription : 16 décembre 2022**

**L'inscription avec le coupon-réponse ci-dessous et le chèque se fait à l'accueil des conférences ou par courrier adressé à Yves LEGER – 165 avenue de Verdun – Les Mésanges – 83700 SAINT-RAPHAËL – 06 21 00 64 02 – legeryves@sfr.fr**

Ce prix comprend : l'autocar de tourisme de 34 places et ses frais de parking – les droits d'entrées et visites guidées – les frais de guidage J.L. REPERT - le déjeuner, eau, vin et café inclus - les frais de repas du Conducteur et son pourboire – l'assurance assistance. La date limite d'inscription est impérative (chèques mis en banque 3 jours avant le départ). \* Le voyage peut être annulé par manque de Participants. \*\*La non-participation, pour quelque raison que ce soit, d'une Personne entraînera pour Elle la retenue des frais fixes engagés (autocar, visites, Guide/Conférencier, pourboire et repas pour annulation 2 jours avant le départ).  
**Cette sortie est réservée aux Adhérents à jour de cotisation 2022/2023.** U.E.V.A./Y.L./30-11-22.

**Coupon à retourner à Yves LEGER**

**Inscription à la sortie du 19 janvier 2023 à NICE**

Nom.....Prénoms.....Nbre de Personnes.....

Chèque à l'ordre de l'U.E.V.A. d'un montant de .....€      Téléphone portable : .....

Possibilité de repas végétarien : nbre.....